

promenaient sans trêve les Achéménides d'un bout à l'autre de leurs domaines leur avaient apparemment enseigné la géographie. Il faut en convenir : l'horizon de Darius I^{er} était singulièrement plus large et plus clair que celui d'Alexandre, tout élève d'Aristote que fût ce dernier; et ce n'est pas l'Achéménide qui aurait jamais commis la bévue de prendre l'Indus pour le Nil et l'Yaxarte pour le Don (9).

Que d'ailleurs la conquête du Sindh, plus tardive que celle du Pañjâb, soit restée aussi plus superficielle et ait été plus éphémère, il semble que, grâce aux historiens d'Alexandre, nous en possédions une preuve indirecte, mais convaincante. Assurément, dans leur marche à travers le Nord de la Pentapotamie les Grecs avaient déjà rencontré des gymnosophistes, c'est-à-dire des ascètes et des anachorètes brahmaniques. Mais si ceux-ci avaient largement méprisé leurs conquérants, leur complet détachement des choses de ce monde les rendait en revanche inoffensifs. Il n'en va plus de même sur le cours inférieur de l'Indus. Là, les « philosophes », autrement dit les brahmanes, se montrèrent au contraire des adversaires redoutables. Comme firent ailleurs les druides et les mages, ils s'instituèrent l'âme de la défense nationale, et usèrent sur les peuples et les rois de leur autorité, qui était grande, pour les pousser à la résistance. La tenace énergie qu'ils déployèrent ainsi contre le conquérant macédonien, qui dut la noyer dans le sang, donne à croire que, précédemment, ils n'avaient pas tardé à secouer le joug des Perses. Les choses se passeront exactement de même aussitôt après le départ du gros de l'armée macédonienne, à telles enseignes que, de l'aveu même de Néarque, la pression menaçante des indigènes le força à mettre à la voile plus tôt qu'il n'eût souhaité (10).

LES SATRAPIES ORIENTALES D'APRÈS HÉRODOTE. — Mais n'anticipons pas sur les événements et retenons seulement de cette petite digression que, si la géographie physique a des traits quasi permanents, la géographie historique au contraire est aussi mouvante que l'histoire. Hérodote (III, 89 et suiv.) nous a transmis, d'après un document officiel, mais nullement confidentiel, qu'il avait pu se procurer au cours de sa grande tournée de reportage, le tableau des satrapies de l'empire achéménide, telles qu'elles se présentaient vers 450 avant J.-C., et les « *dahyu* de l'Est » y reparaissent sous les nos 7, 12, 14, 17 et 20. Rien de plus intéressant que de comparer ses renseignements aux données des inscriptions de Darius I^{er} : mais, pour tirer de cette comparaison son maximum d'utilité, il convient, premièrement, d'avoir présent à l'esprit l'avertissement préalable dont Hérodote a pris soin de faire précéder cette liste, c'est à savoir que la répartition des provinces a été commandée avant tout par des considérations d'ordre fiscal. A cet effet, lit-on dans la traduction de M. Ph. Legendre, à laquelle nous joignons ses notes entre crochets, « il fixa les tributs pour chacun des peuples [qui formaient les noyaux des circonscriptions], annexant à ces peuples leurs voisins et, au delà des voisins immédiats, répartissant entre eux les autres peuples plus éloignés [si bien que de chacun des peuples principaux à tous les peuples mineurs, limitrophes et non limitrophes, qui lui étaient rattachés, il y avait continuité territoriale]. » En second lieu, il ne faut pas se laisser dérouter par la richesse et la variété d'une onomastique qui faisait déjà le désespoir d'Al-bîrûnî, ni être outre mesure surpris que, selon leurs préoccupations du moment, nos sources emploient pour désigner les mêmes lieux tantôt les appellations administratives des provinces et tantôt les appellations ethniques des tribus (11).

Le tableau ci-dessous énumère, dans sa colonne de gauche, les onze « provinces orientales » que Darius I^{er} a héritées dès 522 de ses prédécesseurs, et la douzième qu'il y a ajoutée dès avant 515 et léguée à ses successeurs, celle du Sindh. Si l'on jette à présent les yeux sur la liste d'Hérodote (colonne de droite), on s'aperçoit qu'en effet la réorganisation administrative de l'empire a eu